

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL :
PSYCHOSEXOLOGIE – NIVEAU 1**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
Domaine : Sciences Psychologiques et de l'éducation**

<p>CODE: 95 50 27 U36 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} septembre 2020,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL : PSYCHOSEXOLOGIE – NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les notions fondamentales en matière de sexologie, d'appréhender les phénomènes de structuration du couple et leur évolution.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Dans le cadre de situations professionnelles exemplatives d'accueil choisies par l'enseignant :

- ◆ réaliser un accueil efficient ;
- ◆ faire preuve d'écoute et d'empathie dans ses différentes attitudes ;
- ◆ exprimer en termes de « je » les émotions, les valeurs et les normes en jeu ;
- ◆ situer l'éthique par rapport à la morale, au droit et à la déontologie dans la fonction de conseiller conjugal et familial ;
- ◆ énoncer le(s) motif(s) de l'appel et/ou de la visite ;
- ◆ expliciter les fondements, les développements et le champ d'application d'au moins quatre modèles d'intervention psychosociale.

- ◆ décrire différents aspects de l'anatomo-physiologie liés à la sexualité et à la reproduction ;
- ◆ identifier, au départ d'une situation donnée, les enjeux psychologiques de la relation d'aide en s'appuyant sur les concepts généraux de la psychologie ;
- ◆ analyser une situation relationnelle au départ d'un outil et d'un modèle théorique de communication et de justifier leur intérêt.

En référence au profil professionnel du Conseiller conjugal et familial, face à des situations spécifiques liées à la profession,

- ◆ corroborer son projet de formation au vu des différentes situations professionnelles en élaborant un rapport synthétique et succinct comportant :

- ◆ une description des contextes institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme) et des différentes tâches rencontrées,
- ◆ une description de différents environnements dans lesquels s'exerce la profession tout en se situant face à son orientation professionnelle et son projet personnel.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- « Bachelier Conseiller conjugal et familial : entretien d'aide : niveau 1 » - 955024U36D1
- « Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments de base en anatomo-physiologie et en psychologie » - 955022U36D1
- « Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle – 209001U31D1.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de décrire les différents aspects de la sexologie ;
- ◆ de décrire la structuration du couple et son évolution, en lien avec l'histoire de celui-ci ;
- ◆ de présenter, pour une IST, l'épidémiologie, la symptomatologie et les moyens de prévention.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ l'utilisation d'un vocabulaire rigoureux et spécifique ;
- ◆ la richesse de la description ;
- ◆ la capacité à nuancer les phénomènes de structuration du couple.

4. PROGRAMME

4.1. Eléments de base en sexologie

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier les objets d'étude et les démarches des différentes branches et des différents courants de la sexologie ;
- ◆ de décrire les aspects psychologiques et physiologiques liés au développement de la sexualité de l'homme et de la femme durant les différentes étapes de la vie ;

- ◆ de décrire les différentes phases de la réponse sexuelle de l'homme et de la femme (génitales et extragénitales) ;
- ◆ de retracer l'évolution de la notion de « normalité » en sexologie ;
- ◆ de retracer l'évolution des notions d'homosexualité et de transsexualité ;
- ◆ de décrire, en termes scientifiques, des concepts tels que fantasmes, érotisme, pornographie, aphrodisiaque, désir, plaisir, libido ... ;
- ◆ de repérer des liens entre les réponses sexuelles et des états de vie tels que handicap physique, handicap mental, alcoolisme, dépression, toxicomanie, démence sénile ...

4.2. Psychologie de couple

L'étudiant sera capable :

- ◆ de décrire des concepts tels que la collusion, le mythe fondateur, les rites ...;
- ◆ d'identifier les objets d'étude de la psychologie de couple ;
- ◆ de définir les phases de la vie de couple :
 - ◆ la vie amoureuse de l'adolescent(e) ;
 - ◆ le choix du partenaire ;
 - ◆ la structuration du couple et son évolution ;
 - ◆ les relations au sein du couple et leur évolution en lien avec les rôles et fonctions de chacun et en lien avec les étapes de la vie ;
 - ◆ le désir ou non-désir d'enfant :
 - son impact sur le choix des méthodes de fécondation et/ou de contraception ;
 - la grossesse désirée ou non, l'IVG, la fausse couche et leurs impacts sur le couple.

4.3. Infections sexuellement transmissibles (IST)

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliciter la notion de IST ;
- ◆ de décrire, pour les principales infections sexuellement transmissibles (mycoses, chlamydia, blennorragie, syphilis, herpès génital, hépatite B, sida), l'épidémiologie, la physiologie, la symptomatologie et les éléments de traitement ;
- ◆ de présenter les différents moyens de prévention pour chacune de ces IST ;
- ◆ de décrire l'impact de ces maladies sur les relations de couple.

5. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée, en relation avec le programme de cours concerné.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

<u>7.1. Dénomination du cours</u>	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Eléments de base en sexologie	CT	B	32
Psychologie de couple	CT	B	28
Infections sexuellement transmissibles	CT	B	12
<u>7.2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX	P	18
<u>Total des périodes</u>			90